

Consultation citoyenne

Projet de parc flottant public au quai MacPherson

Magog, le 13 janvier 2026 – La Ville de Magog invite la population à participer à une consultation citoyenne qui concerne un projet de parc flottant public qui sera ajouté au bout du quai MacPherson. La rencontre aura lieu le jeudi 22 janvier, de 19 h à 20 h 30, à l'hôtel de ville de Magog. Les personnes intéressées à participer doivent s'inscrire avant le mercredi 21 janvier, en ligne au ville.magog.qc.ca/parc-flottant ou par téléphone au 819 843-3333, poste 336. Un sondage électronique sera disponible du 23 janvier au 1^{er} février afin de permettre à un maximum de personnes de faire entendre leur voix.

À propos du projet de parc flottant public

Le projet de parc flottant public sera implanté à l'été 2026 au bout du quai MacPherson, en prolongation à l'infrastructure municipale qui offre une vue imprenable sur le lac Memphrémagog et les montagnes environnantes. Pensé comme un lieu de détente, de contemplation et d'échanges, ce nouveau parc public sera accessible à tous, de façon entièrement gratuite, pendant la saison estivale de mai à octobre. Il s'inscrit dans une volonté de la Ville de Magog de bonifier l'accès public au lac Memphrémagog, tout en mettant en valeur les paysages et l'environnement naturel du secteur.

Il s'agit d'un projet réalisé en collaboration entre la Ville de Magog et le groupe PAL+. L'entreprise magogoise sera responsable de la construction et de l'entretien de la structure flottante constituée de batardeaux en aluminium pour la mise en cale sèche du bateau touristique le Grand Cru. La Ville de Magog, quant à elle, sera responsable de l'opération et de l'entretien de la surface et du mobilier urbain de ce nouvel espace public sur l'eau.

Déroulement et objectifs de la consultation

Cette rencontre de participation citoyenne vise à présenter le projet, à solliciter les réactions en lien avec les propositions et à permettre à la population de contribuer au choix d'aménagement du parc flottant de même qu'aux activités d'animation qui pourraient y être offertes.

Les représentants de la Ville de Magog et de l'entreprise PAL+ seront sur place pour donner plus d'information. Les aspects suivants seront abordés : description du projet et du contexte entourant son implantation à Magog, accès public, échéancier, aménagements et usages possibles. La présentation sera suivie d'une période de

questions au cours de laquelle les citoyens présents pourront voter sur les différentes options d'aménagement présentées et proposer des usages potentiels pour ce nouvel espace public. Ces éléments seront intégrés au sondage en ligne qui sera diffusé du 23 janvier au 1^{er} février.

La rencontre sera diffusée en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la municipalité de même que sur les ondes de NousTV Magog (HD 555) et Epico 100.

Des documents d'information seront mis en ligne sur le site Internet de la Ville de Magog d'ici le vendredi 16 janvier au ville.magog.qc.ca/parc-flottant. Les participants sont invités à les consulter en amont de la consultation afin de permettre des échanges riches et éclairés.

- 30 -

Source et information

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

